

RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ARRONDISSEMENT DE LASALLE 2010

**Membres du conseil d'arrondissement,
Mesdames, Messieurs,**

Conformément à l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal, je dépose aujourd'hui un rapport présentant à la fois la situation financière de l'arrondissement au terme de 2009, les perspectives financières de l'année en cours ainsi que les principaux objectifs qui orienteront la préparation du budget 2011 et celle du programme triennal d'immobilisations 2011-2012-2013. Est également déposée la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$, ainsi que la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ pour un même cocontractant.

États financiers au 31 décembre 2009

L'exercice financier terminé le 31 décembre 2009 aura été marqué par un effort de rationalisation sans précédent pour LaSalle.

Dès janvier, les membres du conseil d'arrondissement, très concernés par les impacts de la crise économique sur les citoyens, ont annoncé que toute l'Administration serait mobilisée dans l'atteinte de deux grands objectifs : réduire le fardeau fiscal des propriétaires fonciers laSallois pour 2010, tout en soutenant le développement de LaSalle et les services de proximité. Les objectifs fixés par rapport à la réfection des rues et trottoirs, à la réhabilitation des bâtiments, au maintien et à l'amélioration des services municipaux étant presque tous atteints, le conseil a aboli, en février, la taxe de 1,5 million \$ réservée à l'amélioration des infrastructures souterraines, des rues et des trottoirs, puis en mars, celle de 650 000 \$ consacrée à l'entretien du parc immobilier. De plus, grâce à un important exercice d'analyse du budget et en modifiant certaines façons de faire, le conseil a été en mesure d'annoncer en avril 2009 des économies budgétaires de 2,3 M\$. Au total, en incluant l'affectation de surplus, ce sont 4,7 M\$ qui ont été directement alloués à la baisse du fardeau fiscal des LaSallois en 2010.

Le budget 2009 prévoyait des dépenses de fonctionnement de 46 897 000 \$ et des revenus non fiscaux de 1 895 000 \$.

Les dépenses réelles de l'arrondissement se sont chiffrées à 43 533 000 \$, pour un écart favorable de 2 261 000 \$. S'ajoutent à ce montant 86 000 \$ d'affectations et 943 000 \$ à titre de correction par le corporatif, pour un surplus de gestion brut de 3 290 000 \$. Il faut toutefois déduire de cette somme 2 507 700 \$ d'affectations au surplus 2010 pour des retours au surplus d'affectation neige, pour la contribution avancée par l'arrondissement pour réaliser le terrain de sport à surface synthétique au parc Riverside, et pour des engagements au budget de fonctionnement et au PTI, non réalisés au 31 décembre 2009.

L'arrondissement de LaSalle a ainsi terminé l'exercice financier 2009 avec un surplus de gestion net de 782 300 \$.

Les réalisations 2009

De nombreux projets d'infrastructures et d'immobilisations ont été mis en chantier à LaSalle en 2009. Voici quelques-unes des réalisations :

- Réfection de 8 rues par la méthode pulvérisation-stabilisation
- Reconstruction des conduites d'aqueduc et d'égout des avenues Highlands et Bélanger
- Réhabilitation des conduites d'aqueduc de l'avenue Dupras et de la terrasse Champlain
- Réhabilitation d'égout sur Doyle, de Thierry à Robidoux, sur la 65^e Avenue, de LaSalle à Centrale, et sur Centrale, entre la 66^e et la 67^e Av.
- Rapiéçage du pavage, reconstruction de sections de trottoirs et marquage de rue
- Inspection et restauration de bornes d'incendie et de vannes souterraines
- Amélioration de l'éclairage de rue
- Travaux de réfection dans les parcs Hayward, Ménard, J.O.R.-Leduc, J.D.-Ducharme, Père-Marquette et Leroux
- Remplacement de véhicules de travail
- Remplacement d'équipements informatiques et de logiciels désuets
- Travaux d'aménagement connexes au futur écocentre de la rue Saint-Patrick et aménagement de la cour des ateliers municipaux
- Divers travaux de réfection et de rénovation dans les bâtiments municipaux (bibliothèque L'Octogone, centre Henri-Lemieux et mairie d'arrondissement)



Les indications préliminaires sur les états financiers 2010

LaSalle devait disposer, pour 2010, d'un budget net de 40 328 600 \$ réparti entre des dépenses de 41 988 900 \$ et des revenus de 1 660 300 \$.

Au cours de l'été 2010, la Ville de Montréal a toutefois demandé un effort de compression additionnel à tous ses services et arrondissements, ce qui a réduit notre budget de dépenses de 368 000 \$ pour l'année en cours. Nous avons tout fait pour minimiser le plus possible l'impact de ces réductions de dépenses sur les services à la population.

Grâce à la rigueur et au professionnalisme de nos gestionnaires et à la collaboration de l'ensemble du personnel, l'arrondissement devrait, selon nos prévisions actuelles, terminer l'exercice financier en cours avec un budget équilibré. C'est l'objectif que nous visons et que nous souhaitons atteindre.

Le programme triennal d'immobilisations (PTI) 2010-2011-2012

Le programme triennal d'immobilisations 2010-2012 prévoit des investissements totaux de 15 396 000 \$. Pour l'année 2010, le budget du PTI a été estimé à 5 132 000 \$.

Il est prévu de réaliser les investissements suivants au cours de l'année 2010 :

- 1 500 000 \$ pour la réfection routière
- 1 680 000 \$ pour le remplacement de véhicules
- 730 000 \$ pour la réfection de bâtiments municipaux
- 420 000 \$ pour relier les bâtiments municipaux par de la fibre optique
- 400 000 \$ pour la réfection de piscines et chalets de parc
- 202 000 \$ pour les parcs et espaces verts
- 200 000 \$ pour l'éclairage de rues

Orientations budgétaires 2011

Le budget 2011 est présentement à l'étude et sera rendu public lors d'une séance du conseil à la fin novembre. Trois grandes considérations vont guider le conseil d'arrondissement et l'Administration dans l'élaboration du budget 2011 : maintenir la qualité des services de proximité, soutenir le développement résidentiel afin de générer de nouveaux revenus et partager le fardeau fiscal entre davantage de contribuables, et continuer la gestion serrée des dépenses. Toutefois, tout en poursuivant nos efforts de rationalisation, il nous faudra faire face à la croissance des postes de dépenses sur lesquels l'arrondissement n'exerce aucun contrôle, comme les hausses du coût de l'énergie ou de l'enfouissement des ordures, mais également l'augmentation de 1 % de la TVQ, qui coûtera à elle seule environ 220 000 \$ à l'arrondissement.

Parallèlement, dans un souci d'aider les propriétaires laSallois à mieux traverser la crise, l'arrondissement a entrepris de mieux répartir le fardeau fiscal, qui reposait presque entièrement sur l'impôt foncier. Une partie de la baisse de l'impôt foncier 2010 doit ainsi être comblée par les LaSallois qui utilisent des services aux particuliers : location d'installations sportives, occupation du domaine public, permis de stationnement réservé aux résidents, service d'assermentation, etc. Ce principe de l'utilisateur-payeur permet de générer des revenus essentiels au maintien des services et de leur qualité.

Enfin, le dépôt en septembre 2010 d'un nouveau rôle triennal d'évaluation des immeubles par l'agglomération de Montréal va certainement avoir des impacts au niveau individuel pour les propriétaires laSallois en 2011, puisque l'accroissement des valeurs foncières varie selon les types d'immeubles.

Le budget triennal d'immobilisations 2011-2012-2013

Le budget triennal d'immobilisations 2011-2013 sera présenté lors du discours du budget en novembre. Il constituera une indication des divers projets qui pourraient être entrepris au cours des années à venir. Il sera donc une synthèse de la vision d'avenir et de l'évolution que les membres du conseil souhaitent insuffler à notre arrondissement pour la qualité de vie des LaSalloises et des LaSallois.

Présenté le 4 octobre 2010

par Manon Barbe,
mairesse de l'arrondissement de LaSalle

